

Éditorial

Le Mot de la Présidente



Dans le numéro précédent de MuFA.be, nous présentons la synthèse de la soirée sur les Quartiers Nouveaux organisée le 19 mai dernier. Nous vous proposons dans les pages qui suivent d'approfondir la question de la participation citoyenne dans les projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme au travers d'exemples en cours sur notre territoire.

En effet, la participation est un enjeu essentiel pour ces projets qui touchent au développement de nos villes et campagnes. L'information et l'implication des habitants dans le processus de création de nouveaux quartiers ou de nouveaux aménagements leur permet d'apporter un regard du quotidien, de la pratique journalière du lieu, complémentaire à celui des bureaux d'étude et des mandataires politiques.

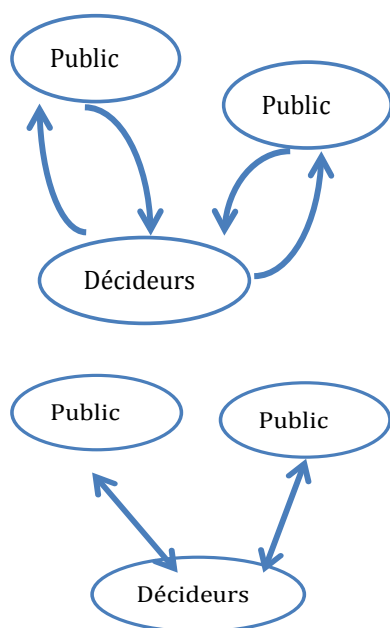
Nous pouvons également nous réjouir de l'adoption par le Parlement wallon du nouveau Code de Développement Territorial. Nous ne manquerons pas dans les prochaines semaines de vous apporter des informations et d'organiser des formations pour une maîtrise optimale de ce nouvel outil dans nos communes et par les citoyens.



Laurence SCHALKWIJK, Présidente de la MuFA

La participation

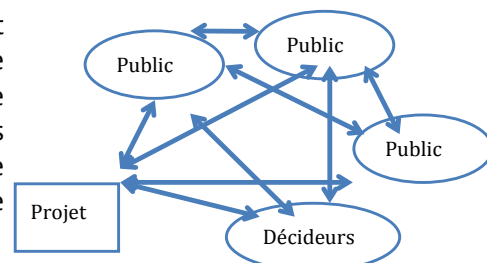
Un peu de théorie !



La **consultation** porte sur un sujet d'intérêt public. L'initiative peut venir de l'autorité communale ou être faite à la demande de citoyens. Elle permet de récolter l'avis du public. La consultation peut prendre des formes diverses : enquête, réunions ou sondages. Au niveau communal, l'organe d'avis est principalement la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) qui peut toutefois participer également à de la concertation.

La **concertation** vise la confrontation entre des parties différentes, qui peuvent expliciter leurs points de vue et s'accorder en vue d'un projet. Elle permet de préparer une décision qui sera prise par l'autorité. Elle est parfois animée par un facilitateur extérieur. En matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme ou d'environnement, nous pouvons trouver des comités d'accompagnement (ex. pour les carrières), des commissions de rénovation urbaine, des commissions locales de développement rural, des comités de rivière, de parcs naturels, ...

La **coproduction** permet d'élaborer un projet de manière collective. Ce processus peut être mis en place dans le cadre d'aménagement de l'espace public par exemple. Il intervient parfois lors des réflexions au sein des commissions de rénovation urbaine, de commission locale de développement rural, ...



BARVAUX CENTRE - Rénovation urbaine ENQUÊTE CITOYENNE

**Votre avis est important !
Participez au sondage
Avant le 15 mai 2016**

Questionnaire disponible :
- A l'administration communale
- A la Maison Citoyenne et chez Intégra +
- Dans votre boîte aux lettres



Durbuy a décidé de se lancer dans une procédure de rénovation du centre de Barvaux. Les démarches ont débuté par une décision du conseil communal. **Le projet de rénovation urbaine a pour objectif d'améliorer le cadre de vie et de réhabiliter le centre de Barvaux, de favoriser le développement de la population locale, de développer ses fonctions sociale, économique et culturelle.** Pour ce faire, la commune a désigné un auteur de projet, le bureau AGUA, pour mener à bien la réalisation du dossier. Différents moyens de participation ont été mis en place dans le cadre de la **rénovation urbaine du centre.**

Concertation et co-production

Une COMMISSION DE RENOVATION URBAINE a été créée. Elle constitue un **relais avec la population** et est chargée de donner des avis à chaque étape importante de l'opération. Ses membres représentent les différents milieux et secteurs actifs sur le territoire communal : économie, logement, enseignement, culture, police, commerçants, entrepreneurs, agent immobilier, acteurs sociaux, ...

Consultation

Lors de la démarche de rénovation, la POPULATION a été CONSULTÉE au travers d'une **enquête permettant de recueillir les préoccupations et les attentes** à l'égard du centre de la commune. 1400 questionnaires ont été transmis par courrier personnalisé aux résidents de Barvaux.

Les questions permettent de relever des informations concernant :

- Des données personnelles du répondant : lieu d'habitation, genre, âge, situation, activité sur Barvaux, etc.
- Le sentiment d'appartenance à Barvaux et l'ambiance de vie dans le centre, l'image.
- Un volet physique : points fort, points faibles, lieux d'attachement, lieux déplaisants, lieux ou bâtiments symbolisant le mieux Barvaux, qualité des différents lieux de vie et souhaits d'aménagement.
- Les activités et établissements (leur qualité, leur fréquentation, souhaits pour de nouveaux, moyen de déplacement).
- Les degrés de priorité des actions à mener.
- La volonté de participer à des actions pour rénover le centre de Barvaux.

Ces éléments permettent donc de récolter des informations statistiques et des commentaires. Il a été constaté une très bonne participation de la population.

Les réponses sont ensuite analysées, mises en parallèle avec les diagnostics faits par le bureau d'études et les entretiens avec des témoins privilégiés, acteurs clés du territoire de Durbuy : Intégra +, Plan de cohésion social, l'office du tourisme, des commerçants, une agence Immobilière, un notaire, le centre omnisport de Durbuy, le CPAS, des écoles : Institut du Sacré Coeur, Athénée, Institut d'enseignement spécialisé, des entreprises implantées sur le parc d'activité, la société locale de logement public : La Famennoise, le syndicat d'initiative, la maison Médicale, Ets Houyoux, le centre culturel, IDELUX, l'ADL, les membres du Collège communal, ...

Des propositions d'intervention sur le quartier seront ensuite proposées à la commission de rénovation urbaine. Elles pourront concerner des constructions ou réhabilitations de bâtiments pour du logement, des équipements ou services, des aménagements d'espaces publics, la création d'espaces verts,...

Cartes collaboratives

Parallèlement à l'étude du bureau AGUA, la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne a mené une première expérience de réalisation de cartes collaboratives avec quatre groupes de citoyens : le groupe logement du PCS, un groupe composé d'employés communaux et de commerçants et un groupe de jeunes.

Une première animation a consisté à faire une marche exploratoire au sein du périmètre d'étude défini pour relever ce que chacun perçoit de son territoire : ce qui ne fonctionne pas bien, les points de vigilance, les endroits coup de coeur, important dans sa vie, à valoriser... Une deuxième rencontre a permis à chaque groupe de cartographier ces informations pour les communiquer au bureau d'étude.

La MuFA espère poursuivre ce travail de perception de son espace de vie dans d'autres communes les prochaines années.



La société de logement public « La Famenoise » a le projet de réhabiliter complètement le quartier de la Fourche à Marche. Ce projet entre dans le cadre de l'appel à projet « quartiers en transition » lancé par la Région wallonne pour la réhabilitation des quartiers de logements publics en vue de favoriser un habitat durable (mixité sociale et fonctionnelle, animation et accompagnement social, performance énergétique et environnementale, ...)

Les habitations actuelles présentent des problèmes pour les habitants (salubrité, sécurité, ...) et il est donc prévu de revitaliser et de requalifier le quartier, mieux équipés et intégrés à la ville qui se développera dans cette zone nord.

Dans le cadre de l'appel à projet « Quartiers en transition », il a été fait appel aux services du Collectif Ipé, spécialisé dans les outils participatifs mis en œuvre dans des projets de requalification urbaine ou de développement local.

Les habitants ont d'abord été informés et rassurés. Des rencontres citoyennes, des actions d'information dans l'espace public et des ateliers urbains ont été organisés.

Les personnes rencontrées ont pu échanger leurs perceptions, leur façon de vivre leur quartiers, leurs besoins et ensuite réfléchir à ce que pourrait être leur futur quartier.

Les ateliers ont été menés avec des personnes différentes (des enfants, des femmes, d'anciens habitants du quartier).

A titre d'exemple, voici quelques thèmes qui ont été abordés :

- Ce qui est positif, négatif dans le quartier, quel serait le rêve pour le quartier.
- Quelles sont les caractéristiques d'une maison bien construite.
- Quels sont les lieux de rencontre, les services, le type d'espace public ou d'espace vert qui sont souhaités.
- Sur la base de choix de photos représentant des logements et des espaces publics les habitants ont pu expliquer ce qu'ils appréciaient le plus.

- ...

Les auteurs de projet qui dessineront le nouveau quartier trouveront dans ces résultats de la matière pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

Le processus participatif et d'accompagnement du projet « quartier en transition » se poursuivra lors de l'élaboration du projet concret de réhabilitation afin d'informer, d'accompagner et de faire participer les habitants tout au long du processus.

Le quartier en transition sera en lien avec le projet de Quartier Nouveau développé par la Ville de Marche et retenu comme projet pilote par la Région Wallonne. Un document d'aménagement (Rapport Urbanistique et Environnemental - RUE) est en cours d'étude.



Les CCATM (Commission communale Consultative D'aménagement du Territoire et de la Mobilité) sont constituées en partie de mandataires communaux et en partie de citoyens.

C'est donc une forme de participation. Certaines ne se contentent pas de remettre des avis sur des dossiers d'urbanisme et font preuve d'initiative. La CCATM de Tellin a formé des cellules de travail (patrimoine, mobilité et énergie) chargées d'approfondir ces thématiques. En 2015, l'observatoire de la mobilité a réalisé une enquête portant sur la signalisation et la sécurité en proposant des aménagements plus adaptés. En 2011, toute la CCATM était partie en voyage d'étude à Fribourg. Elle fait également régulièrement appel à la MuFA pour des exposés liés à l'actualité.

A Rendeux, la CCATM s'est attelée à remettre à jour l'inventaire des arbres remarquables (que toute commune est sensée remettre chaque année à la Région wallonne). Elle planche également sur la rédaction d'un règlement communal portant sur les gîtes de grande capacité. En effet, ceux-ci posent parfois des problèmes dans certains villages, il y a lieu d'encadrer l'installation des nouveaux établissements et l'extension des existants. Les réunions sont aussi l'occasion d'interpeller les élus sur divers sujets certes pas toujours en lien direct avec l'urbanisme.



Le nouveau code du développement territorial, adopté mi juillet par le Parlement wallon entrera probablement en vigueur dans le courant de l'année 2017. Un de ses livres est spécifiquement dédié à la participation du public et à l'évaluation des incidences des plans et programmes.

Pour les permis...

Un nouvel outil de participation est introduite : **l'annonce de projet**.

En effet, certaines demande de permis (d'urbanisme, d'urbanisation) et de certificat d'urbanisme n°2 pourront être soumis à enquête publique ou à « annonce de projet », en raison de leur impact sur le territoire.

L'annonce de projet

- Un affichage se fera à proximité du lieu de la demande et aux endroits officiels d'affichage de la commune.
- Elle aura une durée de 15 jours, pendant lesquels les réclamations et observations pourront parvenir à la commune.
- La liste des projets qui seront soumis à cette annonce de projet doit encore être arrêtée par le Gouvernement wallon.
- Elle devra être organisée lorsque que les demandes prévoient des écarts à des documents ou certaines de leurs dispositions qui ont une valeur indicative (les schémas et guides d'urbanisme).

L'enquête publique

- Un affichage se fera à proximité du lieu de la demande et aux lieux d'affichage habituels de la commune.
- Les occupants des immeubles dans un rayon de 50 m seront avertis individuellement.
- Elle aura une durée de 15 jours, pendant lesquels les réclamations et observations pourront parvenir au Collège communal.
- La liste des projets qui seront soumis à enquête publique doit encore être arrêtée par le Gouvernement wallon.
- Elle devra être organisée lorsque les demandes prévoient des dérogations à des documents ou certaines de leurs dispositions qui ont une valeur réglementaire (les plans de secteur et les normes du guide régional d'urbanisme).

Pour l'une ou l'autre procédure, le dossier pourra être consulté dans les administrations communales.

Afin de favoriser la participation, les collèges pourront aussi procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information.

La maison de l'urbanisme programmera des séances d'information et/ou de formation sur les diverses matières du Code du développement territorial dès que possible.



Agenda

Activités à venir

Balade paysagère

Le dimanche 23 octobre 2016 à 14h30. Le PNDO et la MUFA s'associent pour vous faire découvrir le village de Bertogne lors d'un après-midi familial. Au fil de notre promenade, plusieurs haltes panoramiques permettront de comprendre le paysage et les évolutions urbanistiques de cette localité depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours.

Matinée d'étude « Urbanisation et terres agricoles » - Jeudi 17 novembre

Organisée en partenariat avec le PNDO, cette matinée s'adresse aux communes et à toute personne intéressée par le sujet.

Le programme sera bientôt accessible sur le site www.mufa.be

Dimanche 23 octobre
14h30 Eglise de Bertogne
Découverte paysagère
du village

Judi 17 novembre
Houffalize
Urbanisation et
terres agricoles



Wallonie

Le périodique de la MUFA est édité avec le soutien de la Wallonie et des communes partenaires.

Il peut être obtenu sur simple demande ou téléchargé sur le site internet.

Editeur responsable : Laurence SCHALKWIJK (Présidente)

Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne asbl

Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 MARLOIE

Tél : 084/45.68.60 - Fax : 084/45.68.61 - Mail : info@mufa.be - www.mufa.be

n° 33 (2016) - trimestriel (oct. - nov. - déc. 2016) - n° agrément : P911469